

Chers parents membres du conseil d'établissement,

Laissez-nous vous raconter un bout de notre histoire, celle de l'école des Cœurs-Vaillants. Il y a deux ans, les parents ont manifesté davantage leur désir d'implanter l'anglais intensif à l'école. Ce désir, en tant que parents, est tout à fait légitime considérant que ce programme existe dans plusieurs écoles du centre de services scolaire. Un parent veut le meilleur pour son enfant, il souhaite que ce dernier soit bien préparé pour faire face au « grand monde » du secondaire. Il est normal de vouloir l'outiller face à cette nouvelle étape qui nous fait parfois peur en tant que parent.

Il y a deux ans nous avons vécu une année houleuse sur le sujet de l'anglais. La tension était palpable entre les différents acteurs impliqués dans ce processus. Pour permettre à tous d'émettre son opinion, un comité de travail a été créé pour bâtir un sondage. Cette consultation visait les parents, le personnel et les représentants des élèves. La majorité des parents ont voté en faveur de l'anglais intensif. Le personnel souhaitait poursuivre avec la grille-matières offrant l'anglais enrichi à 4 périodes/cycle. À ce moment, au Conseil d'établissement, les visions étaient différentes. L'interprétation des résultats n'était pas facile à faire non plus du fait que 3 options étaient présentées dans le sondage : l'anglais enrichi, l'anglais progressif et l'anglais intensif. Dans ces circonstances, le CE a décidé de garder la grille-matières intacte. Le statu quo a alors été voté.

L'an dernier, un vent de douceur est enfin arrivé! Nous avons vécu un CE harmonieux. De l'authenticité, de la collaboration, du respect et surtout un désir d'avancer ensemble. Chacun a su évoquer ses désirs et exprimer ses besoins. Le sujet de l'anglais intensif était toujours présent. Cela nous a amenés, à mettre en place un comité de travail afin d'analyser la faisabilité d'un nouveau programme d'anglais bonifié à 8 périodes par cycle. Cette grille-matières visait à permettre aux élèves de 6<sup>e</sup> année de protéger le nombre d'heures de français, de mathématiques et d'augmenter leurs compétences en anglais, à l'oral. Par le fait même, elle permettait aux élèves de vivre des projets stimulants dans leur milieu. À noter que ce changement n'avait pas d'impact sur le nombre de périodes en anglais en 5<sup>e</sup> année déjà bonifié à 4 périodes plutôt que 2.

Après des mois de travail et plusieurs démarches réalisées auprès des services éducatifs, avec l'accord des services financiers et des ressources humaines, nous étions finalement prêts à lancer ce projet novateur et inspirant. Ainsi, nous avons pu accueillir notre première cohorte cette année!

Lors de la séance du 19 décembre 2023, le conseil d'établissement a reçu une lettre qui mentionnait la volonté des parents que l'école des Cœurs-Vaillants offre l'anglais intensif durant l'année scolaire 2024-2025 en 6<sup>e</sup> année. Cette lettre a ensuite été transmise à l'équipe-école.

Mardi dernier, le 9 janvier 2024, une assemblée générale a eu lieu avec l'ensemble des enseignants. Le CPÉE (Comité de Participation des Enseignantes et Enseignants) a présenté des arguments en faveur du statu quo pour la grille-matières 2024-2025. Des échanges ont alors eu lieu sur le sujet. Par la suite, l'équipe-école s'est prononcée en faveur de cette recommandation.

Ce soir, les enseignants de l'école des Cœurs-Vaillants souhaitent vous partager les raisons justifiant ce choix.

Nous croyons fermement que nous ne pouvons pas juger, après seulement 4 mois, des impacts de la grille-matières actuelle. En respect au travail effectué et dans un souci de cohérence, nous souhaitons pouvoir faire un bilan de ce projet avant d'y apporter tout changement. Rappelons-nous que le conseil d'établissement de 2022-2023 avait voté avec une forte majorité en faveur de cette option novatrice. Cette grille-matières a d'ailleurs suscité de la curiosité et de l'intérêt de la part de certaines écoles de notre centre de services.

Nous demeurons convaincues que ce programme est bien pour assurer la réussite de nos élèves dans les matières de base et en anglais.

Ainsi, membres du conseil, permettez-nous de terminer l'an 1, de porter un regard et un jugement sur une année complète de réalisation afin de peaufiner, de s'ajuster et d'apporter des modifications nécessaires à l'an 2 de ce programme.

Marie-Claude Landry et Anabel Bujold  
Membres enseignantes du conseil d'établissement